



Rechercher sur le Web



Accueil

Actualité ...



Personnaliser



Europe 1

+ Suivre

Afficher le profil

## Le «bouclier tarifaire» a réduit de moitié l'impact de la flambée des prix de l'énergie

Europe 1 - Il y a 2 h



|

2



Partager



Enregistrer



— Selon une étude de l'Insee, les mesures gouvernementales de "bouclier tarifaire" pour atténuer l'inflation des ménages et entreprises en France a été efficace puisqu'il a réduit de moitié l'effet de la flambée des prix de l'énergie. Sans ces mesures, l'inflation aurait pu être 3,1 points plus élevée.

© FRANK RUMPENHORST / DPA / DPA PICTURE-ALLIANCE VIA AFP

Les mesures de "bouclier tarifaire" prises par le gouvernement pour contenir les factures des ménages et des entreprises en France ont permis de réduire de moitié l'effet de la flambée des prix de l'énergie sur l'inflation, selon une étude de l'Insee publiée jeudi. Entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022, période visée par l'étude, "la hausse des prix de l'énergie (gaz, électricité et produits pétroliers) a contribué à 3,1 points d'inflation sur un total de 5,3%", selon l'Insee qui affirme que les mesures



Sans ces mesures, "l'inflation entre les deuxièmes trimestres de 2021 et 2022 aurait été 3,1 points plus élevée", estime l'Institut national de la statistique. "Les deux tiers de cet effet reflètent le renchérissement de l'énergie consommée par les ménages eux-mêmes pour se déplacer et se chauffer. Le tiers restant provient des répercussions, dans les prix des autres produits, des hausses de coût de l'énergie pour les entreprises", précise l'étude.

## Un bouclier efficace sur les foyers les plus modestes et âgés

Les mesures gouvernementales atténuent "particulièrement l'inflation pour les ménages les plus modestes et les plus âgés", selon l'Insee, qui souligne que les ménages avec les revenus les plus bas sont en première ligne face à la flambée de l'énergie, compte tenu d'une part des dépenses de transport et de logement "un peu plus élevée dans leur panier de consommation".

Les dépenses d'énergie représentent 12,7% des dépenses de consommation des 10% des ménages avec les revenus les plus faibles, contre 9,5% pour les 10% des ménages avec les revenus les plus élevés, indique l'étude. Parmi les mesures prises par le gouvernement, le gel des tarifs réglementés du [gaz](#) à leur niveau d'octobre 2021, "a évité une hausse de 47% des tarifs réglementés entre octobre 2021 et juin 2022", souligne l'Insee, qui évoque également le plafonnement de l'augmentation des tarifs réglementés de vente de l'électricité, qui ont été augmentés de 4% TTC entre août 2021 et février 2022, et ont été stabilisés depuis.

**>> LIRE AUSSI - [Hausse des prix de l'énergie : le bouclier tarifaire du gouvernement est-il tenable ?](#)**

Globalement, "entre les deuxièmes trimestres 2021 et 2022, en cumulant le renchérissement de [l'électricité](#), du gaz et des produits pétroliers, les prix de l'énergie augmentent ainsi de 28% pour les ménages", une hausse qui "aurait été deux fois plus élevée sans mesure de bouclier (+54%)", selon l'Insee. Enfin, pour les entreprises, qui dépendent plus que les ménages de l'électricité, "l'énergie se renchérit de 20%, contre 50% sans bouclier", sur cette période.

## AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



**FA** Femme Actuelle

### Laurent Fabius : son fils David meurt après une chute de 8 étages

69 13

### Citroën sort une nouvelle version Tonic à 8990 euros de cette voiture qui fait à la surprise...

Depuis 2020, Citroën vend le plus petit modèle de sa gamme comme des petits pains, dans le monde entier. Le phénomèn...

22 8



Toute La Télé

+ Suivre

Afficher le profil

## France 2 : scandale explosif pour Elise Lucet, des révélations totalement inattendues

Benoit Mandin - Il y a 1 h

👍 Réagir | 💬 commentaires | 11

🔗 Partager

🔖 Enregistrer

À l'issue de la saison 2016/2017, **Elise Lucet** a donné un nouvel élan à sa carrière. Parallèlement à *Cash investigation*, la journaliste a quitté le 13 heures de France 2 pour succéder à **Françoise Joly** et **Guilaine Chenu** à la présentation du magazine *Envoyé spécial*.





France 2 : scandale explosif pour Elise Lucet, des révélations totalement inattendues  
© Fournis par Toute La Télé

Lors de la saison 2021/2022, Elise Lucet a continué d'œuvrer avec *Cash investigation* et *Envoyé spécial* sur France 2. À travers ses deux magazines, l'ancienne reine du 13 heures de la Deux a [dénoncé une série de scandales](#). Elle a suscité des polémiques autour des perfluorés, de Korian, l'un des géants du secteur des Ehpad, ou encore des méthodes employées par McDonald's.

## Des audiences décevantes pour France 2

Si l'on se réfère à *Envoyé spécial*, France 2 s'est retrouvée sous pression. Le magazine, proposé le jeudi en première partie de soirée en lead-in de *Complément d'enquête*, s'est positionné à de nombreuses reprises sous le cap des 2 millions de fidèles. La chaîne publique a été reléguée à la quatrième place des audiences à la défaveur d'une part de marché, durablement installée sous le cap symbolique des 10% sur les quatre ans et plus.

Ce jeudi 1er septembre, Elise Lucet [signera sa rentrée 2022 / 2023](#) sur France 2. Dès 21h10, elle sera à la tête du premier numéro de la saison d'*Envoyé spécial*. Des reportages sur la sécheresse qui a frappé la France cet été et la résistance de Taïwan aux menaces de la Chine seront proposés. L'émission sera ponctuée par le témoignage d'une famille, qui a tout perdu suite à l'incendie ayant ravagé la forêt landaise cet été.




Continuer la lecture

↶ Retour à l'accueil

## AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS



 Oh My Mag

**La France l  
cyclone ? l  
des prédic**

76 (



 Femme Actuelle

**Laurent Fabius : son fils David  
meurt après une chute de 8  
étages**

69  13



 GQ

**Citroën sort une nouvelle version  
Tonic à 8990 euros de cette  
voiture qui fait à la surprise...**

Depuis 2020, Citroën vend le plus petit  
modèle de sa gamme comme des petits  
pains, dans le monde entier. Le phénomèn...

22  8

